

Une bourse unique pour soutenir les projets des jeunes Nazairiens et Nazairiennes



Depuis début janvier 2024, la Ville de Saint-Nazaire propose un dispositif unique de bourses pour accompagner les jeunes de 15 à 25 ans dans leurs projets qu'ils soient sur le territoire ou à l'étranger. Un outil plus simple et facile d'accès qui permet aux jeunes d'exprimer leurs talents, d'agir pour la société ou de gagner en autonomie.

3 types de projets soutenus

La Ville de Saint-Nazaire souhaite encourager, soutenir et développer la réalisation de projets à l'initiative des jeunes Nazairiens de 15 à 25 ans. Né de la fusion de la « Bourse à l'initiative et au projet » et de la « Bourse de mobilité à l'international », **la Bourse aux projets des jeunes Nazairiens et Nazairiennes est un dispositif unique d'accompagnement des 15 - 25 ans qui vise à développer leur capacité d'agir et favoriser leur engagement en s'inscrivant dans les valeurs républicaines et citoyennes** comme la diversité, la mixité et la laïcité, le respect de la dignité humaine, l'autonomie... Pour chaque projet retenu, la Ville pourra verser une aide

financière pour un budget maximal de 15 000EUR par an.

Plusieurs critères sont à remplir pour pouvoir bénéficier de cette bourse :

o Proposer un projet :

o à impact direct sur le territoire (spectacle, action pour l'environnement, web documentaire, projet culturel ou sportif, projet citoyen ou de développement durable...)

o ou un premier départ en vacances en autonomie

o ou un projet de solidarité internationale (d'une durée de 1 semaine à 6 mois, avec un impact direct sur le pays de séjour)

o S'inscrire dans les valeurs républicaines et citoyennes

o Habiter à Saint-Nazaire

o Avoir entre 15 et 25 ans

o S'engager à réaliser une restitution du projet sous une forme libre

Une commission composée de l'adjointe à la Jeunesse, du conseiller municipal délégué aux coopérations internationales et de membres d'associations partenaires (Escalado, Maisons de quartier, résidence des jeunes, Cité éducative...) se réunit chaque mois pour évaluer les projets autour de plusieurs critères : investissement, utilité et impact social, cohérence du projet, dynamique collective, mobilisation de partenaires locaux, actions d'autofinancement...

Montants de l'aide

L'aide financière octroyée est plafonnée à 500EUR pour les projets individuels et à 800EUR pour les projets collectifs, dans la limite de 50% du budget total.

Pour les projets de solidarité internationale, l'aide grimpe jusqu'à 800EUR pour les projets individuels et 1 500 EUR pour les projets à plusieurs.

Comment déposer son dossier de candidature ?

Les dossiers sont à télécharger sur saintnazaire.fr ou le [site internet de la Source](#) puis à envoyer à jeunesse@saintnazaire.fr. Les jeunes peuvent également se rendre à la Source pour être accompagnés sur leur projet. Les projets peuvent être déposés tout au long de l'année (à minima 10 jours avant la date de la prochaine commission - plus d'infos au lieu jeunesse de la Source).

Un accompagnement de tous les projets à la Source

A la Source, une pépinière de projets permet d'accompagner de nombreux projets de jeunes de 15 à 25 ans qu'ils soient soutenus financièrement ou non. Chaque année, ce sont environ **80 projets pour 150 à 200 jeunes accompagnés**. Environ 1/3 de ces projets bénéficient d'un financement via le dispositif de bourses, les autres n'en ont pas besoin ou s'autofinancent. D'autres financements sont possibles, notamment via des chèques-vacances.

Plus d'infos sur l'accompagnement des projets : La Source, 46 rue d'Anjou. Horaires : mer - jeu - ven : 13h-19h ; sam : 10h-18h. lasource.saintnazaire.fr, 02 44 73 45 99.

Quelques chiffres En 2023 : 10 projets accompagnés via une Bourse à la Source pour 36 bénéficiaires. Depuis l'ouverture de la Source en 2018 : 117 projets soutenus financièrement dont 29 de solidarité internationale, 500 EUR octroyés en moyenne par projet. Chaque année, 80 projets sont accompagnés pour 150 à 200 jeunes. 1/3 des projets nécessite un financement via une bourse.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr